



Partis avec argent sans finir les travaux

Par **gratto**, le 14/04/2010 à 21:26

Bonjour,

on a fait un devis avec un artisan pour travaaux dans notre maison les travaux on bien commencer en juillet apres un arret de chantier (probleme avec urbanisme)l'artisan nous a dis qu'il avait du travail a faire en atelier et qu'on le rappelle ,2 semaine apres la mairie nous donne le feu vert pour la reprise des travaux,l'artisan et revenu travailler , nous avons etait embeter qu'il est eu cette interruption en tout cas lui a dis qu'il avait fait autre chose pdt ce temps ;on a eu confiance en lui il nous a demander de l'argent pour finir les travaux on a verser 98% du total des travaux des que l'argent a etait vire sur son compte on avait du mal a le joindre , quand on y arrivais il disait ne vous inquietez pas on arrive la semaine prochaine ;jusque au jour ou on lui a dis sa va plus du tout il nous repondu qu'il finirait les travaux avec 8000euros en plus du (au 1 semaine qu'il avais perdu)il nous a fait attendre 3 mois pour nous redemander de l'argent alors qu'il a etait paye en avance il nous le bardage de la maisn,un escalier interieur et exterieur, 1 petite fenetre , les gouttieres ,on envyer un courrier aide juridique a notre assurance on attend ,on a lui a ecrit 3 recommandes il demande toujours la somme .que faire pour qu'il respecte le devis ? et que cette affaire se termine vite car la maisn n'est pas proteger et se degrade , on a plus d'argent pour continuer aidez nous quel est la marche a suivre pour sortir de ce cauchemar